

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LES TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA GRAND-PLACE DÉBUTERONT LE 5 MAI 2014

Bruxelles, le 17 mars 2014 – Le début des travaux de restauration des façades de plusieurs maisons de la Grand-Place aura lieu le 5 mai 2014 et concerne les numéros 1 à 7 et 34 à 38. Indispensables pour assurer la conservation et l'esthétique d'une des plus belles places du monde, ces opérations de restauration permettront aux Bruxellois et aux touristes de mieux profiter de ce site exceptionnel, inscrit sur la liste du patrimoine mondial par l'Unesco.

C'est une importante phase de travaux qui va débiter le lundi 5 mai 2014, avec le lancement de la restauration des façades des numéros 1 à 7 de la Grand Place de Bruxelles (du Roy d'Espagne au Renard). A l'issue de cette première phase, d'une durée de 190 jours ouvrables, les numéros 34 à 38 (du Heaume à Sainte-Barbe) feront également l'objet de travaux similaires, opérations qui prendront 90 jours ouvrables. Ces opérations, obligatoires pour assurer au site sa renommée et son prestige qui attire chaque année des millions de personnes, seront effectuées par l'entreprise **RENOTEC**, qui a déjà réalisé la restauration des numéros 20 à 28 (en 2011 et 2012).

Afin de respecter l'authenticité et l'histoire de ce patrimoine exceptionnel, une méthodologie a été mise en place par la Cellule Patrimoine de la Ville de Bruxelles, puisqu'il s'agit d'un site **inscrit sur la liste du patrimoine mondial** par l'Unesco. Les principales étapes sont les suivantes :

1. installation de chantier, échafaudage, bâches décoratives
2. nettoyage des façades, par une technique hydropneumatique de rotation- tourbillon à **basse pression**, afin de ne pas abimer les pierres
3. réparation et/ou remplacement des pierres de parement et des éléments sculptés
4. rejointoiement des pierres de façade
5. restauration des châssis et des menuiseries
6. travaux de dorure et de polychrome

Comme lors de la précédente phase de travaux de restauration, une attention particulière a été apportée afin de maintenir le bon fonctionnement des commerces et terrasses :

- **tous les commerces et terrasses resteront accessibles pendant toute la durée du chantier**
- les bâches décoratives sur les échafaudages restitueront par photographie l'image des façades actuelles.
- les logos des commerces seront clairement exposés sur ces bâches, qui seront éclairées le soir
- des informations techniques sur le chantier, ainsi que des explications historiques des maisons seront visibles via des panneaux qui se trouveront sur l'installation de chantier

Le site www.bruxelles.be fournira des informations régulières sur l'évolution des travaux et les techniques spéciales utilisées lors de cette restauration.

Le budget alloué à ces travaux s'élève à 1,645 million d'euros, subventionnés à 80 % par la Direction des Monuments et Sites de la Région Bruxelles Capitale.

Informations : Frédéric Pellissier- 0486 94 52 51 – frederic.pellissier@brucity.be